

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-CATHERINE

RÈGLEMENT NUMÉRO 932-25

AUTORISANT UN EMPRUNT DE DEUX MILLIONS CINQ CENT UN MILLE CENT QUINZE DOLLARS (2 501 115 \$) POUR LA SURVEILLANCE ET LES TRAVAUX DE RÉFECTION PAR GAINAGE DE LA CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE BOULEVARD MARIE-VICTORIN ENTRE LES RUES D'AUTEUIL ET DES RAPIDES AINSI QU'ENTRE LES RUES DES RÉCIFS ET JOGUES.

PROPOSÉ PAR : M^{me} la conseillère Isabelle Morin

APPUYÉE PAR : M. le conseiller Michel LeBlanc

RÉSOLU : Unanimité

Avis de motion : 12 août 2025

Dépôt d'un projet de règlement : 12 août 2025

Adoption du règlement: 9 septembre 2025

Approbation par les personnes habiles à voter : 30 septembre 2025

Approbation du ministère des Affaires
municipales et de l'Habitation : 15 octobre 2025

Entrée en vigueur : 17 octobre 2025

CONSIDÉRANT le besoin d'effectuer des travaux de réfection par gainage de la conduite d'aqueduc sur le boulevard Marie-Victorin entre les rues d'Auteuil et des Rapides ainsi qu'entre les rues des Récifs et Jogues, lesquels nécessiteront l'engagement préalable de professionnels pour l'exécution et la surveillance des travaux ;

CONSIDÉRANT l'emprunt nécessaire pour la réalisation et surveillance des travaux;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a été donné, le 12 août 2025 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 OBJET

La Ville décrète la surveillance et l'exécution des travaux de réfection par gainage de la conduite d'aqueduc sur le boulevard Marie-Victorin entre les rues d'Auteuil et des Rapides ainsi qu'entre les rues des Récifs et Jogues.

ARTICLE 2 DÉPENSE ET EMPRUNT

Pour les fins prévues à l'article 1 du présent règlement, le conseil autorise une dépense n'excédant pas la somme de DEUX MILLIONS CINQ CENT UN MILLE CENT QUINZE DOLLARS (2 501 115 \$) et autorise un emprunt pour une période de VINGT (20) ans.

L'estimation des coûts préparé par la firme *GAME Consultant Sans-Tranchée inc.* est joint au présent règlement comme annexe « I » pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3 AFFECTATION AU PAIEMENT DE L'EMPRUNT

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est, par le présent règlement, imposé, et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables sur le territoire de la Ville, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 4 EXCÉDENT D'AFFECTATION

S'il advient que l'une ou l'autre des affectations autorisées dans le présent règlement soit plus élevée que la dépense qui y est effectuée en rapport avec cette affectation, l'excédent peut être utilisé pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et dont l'estimation s'avère insuffisante

ARTICLE 5 CONTRIBUTION OU SUBVENTION

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

MME JOCELYNE BATES
MAIRESSE

M^E AUDREY-MAUDE PARISIEN
GREFFIÈRE

ANNEXE « I »

Estimation des coûts d'honoraires professionnels pour la surveillance ainsi que pour l'exécution des travaux de réfection par gainage de la conduite d'aqueduc sur le boulevard Marie-Victorin entre les rues d'Auteuil et des Rapides ainsi qu'entre les rues des Récifs et Jogues.

COÛTS DES TRAVAUX

Coûts des travaux :	1 869 750 \$
Imprévus :	186 975 \$
TOTAL DU COÛT DES TRAVAUX :	<u>2 056 725 \$</u>

FRAIS INCIDENTS :

Honoraires professionnels – surveillance :	75 000 \$
Honoraires professionnels – contrôle des matériaux :	28 000 \$
Honoraires professionnels – autres :	6 000 \$
Frais de financement :	227 375 \$
Taxes de vente nettes :	108 015 \$
TOTAL DES FRAIS INCIDENTS :	<u>444 390 \$</u>

TOTAL DES COÛTS :	<u>2 501 115 \$</u>
--------------------------	----------------------------

Annie Lo, directrice
Services administratifs et trésorière

RÉSUMÉ DU BORDEREAU D'ESTIMATION

Montant avant taxes

1. Marie-Victorin (Auteuil à Avenue des Rapides)	732,750.00 \$
2. Marie-Victorin (des Récifs à Jogues)	1,137,000.00 \$
Contingences 10%	186,975.00 \$
Budget total	2,056,725.00 \$
TPS 5%	102,836.25 \$
TVQ 9.975%	205,158.32 \$
Grand Total	2,364,719.57 \$

Préparé par:
Piero Salvo, M.ing.
OIQ: 99419

Date : 2025-07-30

1. Marie-Victorin (Auteuil à Avenue des Rapides)					
	Description	Quantité prévue	Unité de mesure	Prix unitaire	Montant avant taxes
1	Réseau alimentation temporaire, conduite de 150 mm - incluant l'installation des raccords et poteaux d'incendie, maintien et entretien du réseau, ainsi que l'enlèvement lors de la fin des travaux.	1	global	70,000.00 \$	70,000.00 \$
2	Puits d'accès (pour l'insertion de la gaine) - incluant l'excavation, le raccordement des pièces de fermeture, remise en état des lieux.	10	unité	23,000.00 \$	230,000.00 \$
3	Réhabilitation par gainage structurale 250 mm (incluant nettoyage, gainage et inspections CCTV et travaux connexes tel que spécifiés dans le devis	380	m.l.	450.00 \$	171,000.00 \$
4	Enlèvement et remplacement de poteau d'incendie - incluant l'excavation, la disposition des matériaux, le remplacement de la vanne d'isolement, remise en état des lieux.	3	unité	30,000.00 \$	90,000.00 \$
5	Puit pour alimentation temporaire entrées 250mm (provisoire)	2	unité	9,500.00 \$	19,000.00 \$
6	Remplacement d'une vanne 250mm et boîtier de vanne - dans un puit d'accès existant	2	unité	5,500.00 \$	11,000.00 \$
7	Installation d'une nouvelle vanne 250mm et boîtier de vanne - dans un puit d'accès existant	4	unité	5,500.00 \$	22,000.00 \$
8	Installation d'une nouvelle vanne 200mm et boîtier de vanne - dans un puits d'accès existant	1	unité	4,000.00 \$	4,000.00 \$
9	Installation d'une nouvelle vanne 150mm et boîtier de vanne - dans un puit d'accès existant	2	unité	3,500.00 \$	7,000.00 \$
10	Gestion et Signalisation et organisation de chantier	1	global	35,000.00 \$	35,000.00 \$
11	Puits de pompage pour nappe phréatique lors du gainage	3	unité	2,000.00 \$	10,000.00 \$
12	Chargement, transport et disposition des sols plage A - B	263	t.m.	50.00 \$	13,250.00 \$
13	Chargement, transport et disposition des sols plage B - C	200	t.m.	80.00 \$	16,000.00 \$
14	Chargement, transport et disposition des sols plage > C	100	t.m.	120.00 \$	12,000.00 \$
15	Provision pour excavation 1ère Classe	50	m.cu.	50.00 \$	2,500.00 \$
				Sous-total	732,750.00 \$

2. Marie-Victorin (des Récifs à Jogues)					
	Description	Quantité prévue	Unité de mesure	Prix unitaire	Montant avant taxes
1	Réseau alimentation temporaire, conduite de 150 mm - incluant l'installation des raccords et poteaux d'incendie, maintien et entretien du réseau, ainsi que l'enlèvement lors de la fin des travaux.	1	global	120,000.00 \$	120,000.00 \$
2	Puits d'accès (pour l'insertion de la gaine) - incluant l'excavation, le raccordement des pièces de fermeture, remise en état des lieux.	11	unité	23,000.00 \$	273,000.00 \$
3	Réhabilitation par gainage structurale 250 mm (incluant nettoyage, gainage et inspections CCTV et travaux connexes tel que spécifiés dans le devis	810	m.l.	450.00 \$	364,500.00 \$
4	Enlèvement et remplacement de poteau d'incendie - incluant l'excavation, la disposition des matériaux, le remplacement de la vanne d'isolement, remise en état des lieux.	6	unité	30,000.00 \$	180,000.00 \$
5	Remplacement d'une vanne 250mm et boîtier de vanne - dans un puits d'accès existant	3	unité	5,500.00 \$	16,500.00 \$
6	Remplacement d'une vanne 200mm et boîtier de vanne - dans un puits d'accès existant	2	unité	4,000.00 \$	8,000.00 \$
7	Remplacement d'une vanne 150mm et boîtier de vanne - dans un puits d'accès existant	3	unité	3,500.00 \$	10,500.00 \$
8	Installation d'une nouvelle vanne 250mm et boîtier de vanne - dans un puit d'accès existant	4	unité	5,500.00 \$	22,000.00 \$
9	Installation d'une nouvelle vanne 150mm et boîtier de vanne - dans un puit d'accès existant	2	unité	3,500.00 \$	7,000.00 \$
10	Gestion et Signalisation et organisation de chantier	1	global	65,000.00 \$	65,000.00 \$
11	Puits de pompage pour nappe phréatique lors du gainage	3	unité	2,000.00 \$	10,000.00 \$
12	Chargement, transport et disposition des sols plage A - B	400	t.m.	50.00 \$	20,000.00 \$
13	Chargement, transport et disposition des sols plage B - C	300	t.m.	80.00 \$	24,000.00 \$
14	Chargement, transport et disposition des sols plage > C	100	t.m.	120.00 \$	12,000.00 \$
15	Provision pour excavation 1ère Classe	50	m.cu.	50.00 \$	2,500.00 \$
				Sous-total	1,137,000.00 \$